La Dame Verte Bois de Poligny - 112B

Cœur du Jura - Arbois - Poligny - Salins - Poligny

Poligny, Capitale du Comté (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)

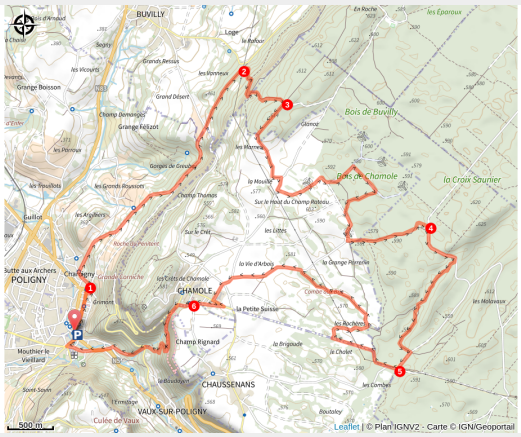

De Poligny, ce circuit sportif mène vers le plateau de Chamole et son parc éolien. L'accès au plateau se mérite, mais ensuite le cheminement est varié et sans grande dénivellation par les bois de Chamole et de Poligny. La descente finale demande une certaine maîtrise.

Suivre le balisage n°112 bleu

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTTAE

Durée : 2 h

Longueur : 18.5 km

Dénivelé positif : 458 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Naturel, Oenologique

Itinéraire

Départ : Poligny
Arrivée : Poligny
Balisage : Boucle VTT
Communes : 1. Poligny
2. Buvilly
3. Chamole
4. Chaussenans

Profil altimétrique

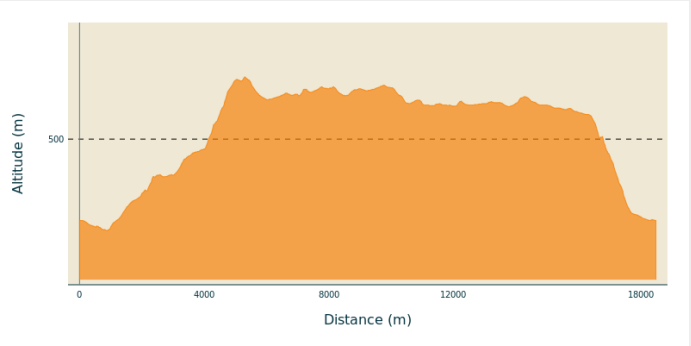

Altitude min 315 m Altitude max 626 m

De **POLIGNY**, partir par la rue du collège (RN 5) et la Tour de la Sergenterie. Rejoindre la rue du Faîte.

1. Au poteau **Charcigny**, dans la rue de Faîte, poursuivre tout droit jusqu'à prendre à droite la rue d'Arbois. Monter parmi les vignes et en bas de la forêt. Rejoindre le poteau **Gorges de Greubey** puis **Mont de Roche**. Poursuivre en face jusqu'au poteau **Le cœur**.
2. Au poteau **Le cœur**, gravir à droite un chemin pentu, caillouteux et peu agréable pour parvenir au poteau **Le Coulou**. Partir à droite dans le **Bois de Buvilly**.
3. Au poteau **Bois de Buvilly**, bifurquer à droite et rejoindre le plateau en vue des éoliennes. Au poteau **La Mouille**, prendre à gauche et se diriger vers le bois de Chamole. Passer au pied des éoliennes. Bien suivre ensuite le balisage par des chemins divers jusqu'au poteau **Chemin de la Panne**.
4. 500 m après le poteau **Chemin de la Panne**, veiller à s'engager en contrebas à droite sur un single pouvant être embroussaillé. Parvenir près d'un bâtiment abandonné au poteau **La Panne**.
5. Au poteau **La Panne**, partir à droite. Veiller également à prendre à droite au poteau **Les Rochères** puis à gauche au poteau **Chemin aux loups**. Rejoindre ainsi le village de Chamole.
6. À Chamole, après avoir effectué un crochet pour gagner le poteau **La Catherine** près de l'église, rejoindre la D 257. Parcourir une centaine de mètres sur celle-ci et dévaler à gauche le vieux chemin qui mène à Poligny. Prudence, car celui-ci est très caillouteux et peut être embroussaillé. Pour finir, à l'entrée de **POLIGNY**, parcourir la rue de Boussières.

Sur votre chemin...

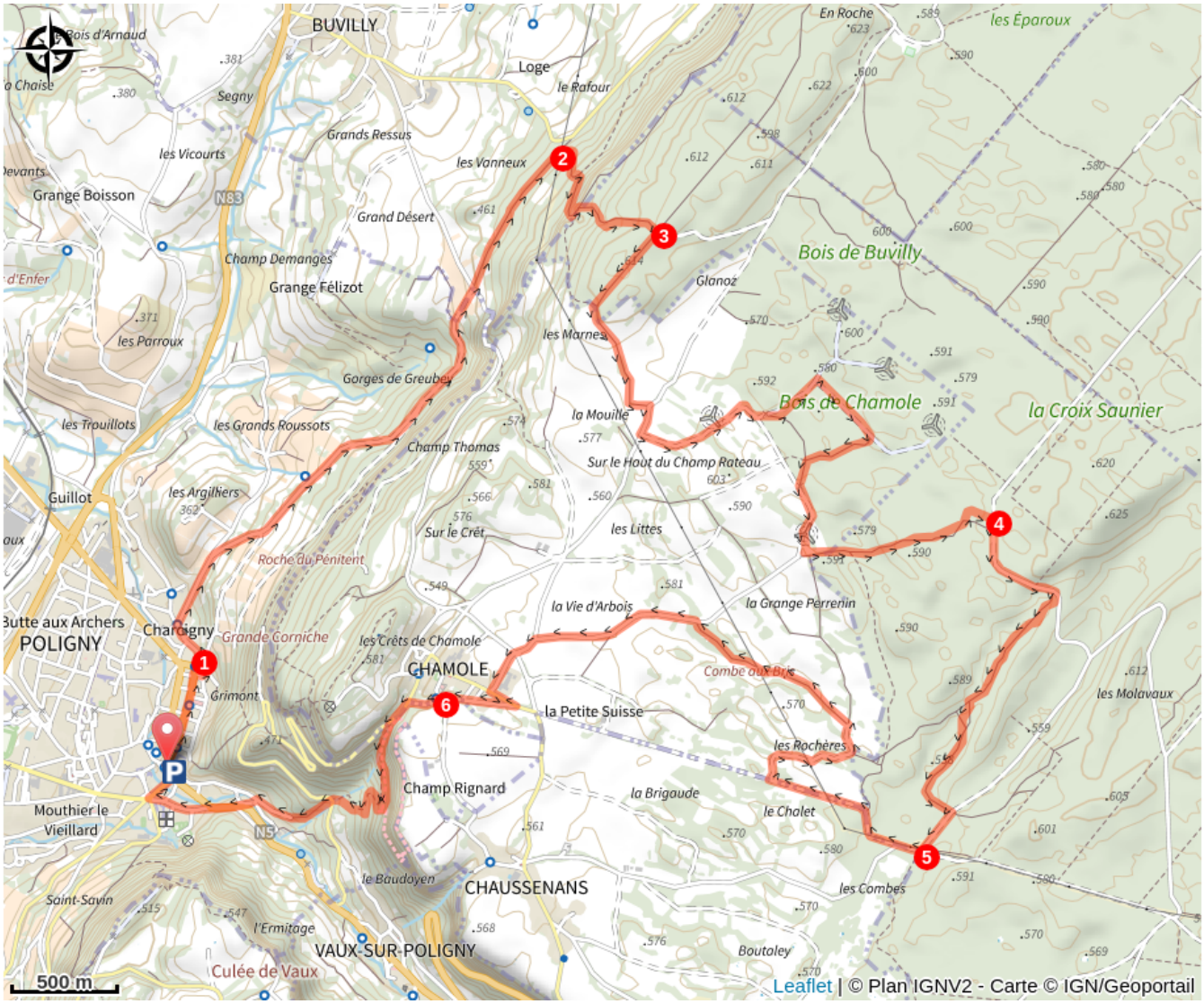

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté (parcours bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans…), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers…). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage…), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage…) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier ou Besançon, sortir de la N83 en direction du centre-ville et de l'Office de Tourisme qui se trouve sur la place des déportés.

Parking conseillé

Place des Déportés à Poligny

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LE BAUDOYEN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Baudoyen sur les communes de Poligny et de Vaux-sous-Poligny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Réserve Nationale Régionale des Grottes de la Côte de la Baume

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : CPEPESC FC
3 rue Beauregard 25000 Besancon
Tél. 03 81 88 66 71
Mail: rnr@cpepesc.org
https://cpepesc.org/

Classement en Réserve Naturelle Régionale depuis le 17 novembre 2017.
Arrêté de Protection de Biotope du 15 novembre n°2013186-0010 "corniches calcaires du Jura"

Arrêté n°2021-G-08351 relatif au plan de circulation des véhicules non motorisés sur les Réserves Naturelles Régionales.

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur.
Sont interdits :
- la cueillette des végétaux et des champignons, excepté la cueillette traditionnelle,
- le prélèvement d'animaux, excepté les escargots pour consommation personnelle,
- la collecte de fossiles, de minéraux et de spécimens archéologiques,
- la divagation d'animaux domestiques,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs, la circulation à cheval, à vélo, à vélo à assistance électrique ou autre véhicule non motorisé,
- l'abandon de déchets,
- les perturbations sonores et lumineuses,
- les rassemblements et manifestations sportives ou de loisirs,
- le camping et le bivouac,
- l'escalade, la spéléologie et le survol à moins de 150m de la corniche, du 15 février au 15 juin, au Trou de la Baume.

Accès aux parties souterraines règlementé ainsi:
-Rivière de la Baume: interdit entre le 1 novembre et le 31 mai.
-Trou de la Baume: interdit entre le 15 avril et le 15 octobre.

Hors des parties souterraines, la circulation à pied est autorisée et les chiens doivent être tenus en laisse.

Lieux de renseignement

Coeur du Jura Tourisme - Arbois - Poligny - Salins
Place des Salines, 39110 SALINS-LES-BAINS
Tel : 03 84 73 01 34
https://www.coeurdujura-tourisme.com/